

Assemblée Générale du 21 avril 2008

Discours du Président Alain Vironneau



Monsieur le représentant du Préfet,
Messieurs les directeurs d'administration,
Messieurs les Présidents,
Chers collègues,
Mesdames, messieurs,

Je voudrais, en ce début d'assemblée générale, avoir une pensée particulière pour les viticulteurs touchés par le gel. J'espère que les dégâts causés pourront être en partie compensés par la nature. Cela démontre une nouvelle fois l'urgence de mettre en place des dispositifs de stocks tampons afin d'éviter une nouvelle déstabilisation du marché.

Comme vous le savez, notre assemblée générale se déroule dans un contexte de réformes très importantes pour la filière viticole française et donc pour celle de Bordeaux.

La situation actuelle est d'abord celle d'une modification substantielle de l'OMC viticole, avant celle de la Politique Agricole Commune, dans un contexte nouveau de pénurie alimentaire.

Les aspects positifs de la réforme de l'OCM viticole ne sont pas négligeables pour une économie comme la nôtre tournée depuis des siècles vers l'exportation. Nous devons retenir de ce projet au moins trois points :

Il doit permettre aux régions et aux opérateurs qui sont sur une dynamique de développement de la poursuivre.

Il élargit le cadre des missions ouvertes aux organismes interprofessionnels pour assurer la gestion et le développement de leur filière.

Enfin il prévoit des enveloppes nationales sur l'utilisation desquelles notre bureau a formulé des demandes précises, en incitant les autres régions françaises à faire de même.

Sur ce chapitre de la réforme de l'OCM et malgré les critiques qui l'ont accompagnée, force est de constater que le projet est globalement adopté :

Ceux qui critiquaient hier l'importance du volet arrachage en laissant croire à son caractère obligatoire trouvent aujourd'hui qu'il est insuffisant. Ils verraient bien que l'on y consacrait tout ou partie des enveloppes nationales.

Ceux sont d'ailleurs les mêmes qui ont veillé à ce que le volet de l'enveloppe nationale consacré à la promotion ne soit plus obligatoire, sans doute pour mieux favoriser les financements improductifs dont ils bénéficient depuis des décennies. En ce qui concerne le CIVB, son bureau a choisi de mettre l'accent sur les financements productifs, c'est-à-dire essentiellement :

- la promotion,
- la restructuration du vignoble,
- la modernisation des entreprises,
- les prestations viniques liées au traitement de nos déchets.

La question qui se pose aujourd'hui - et la région bordelaise n'est pas seule à la poser - est de savoir si les réformes nationales en cours s'inspireront du projet communautaire ou lui tourneront carrément le dos.

Je dois dire que nous sommes un certain nombre à éprouver des inquiétudes à ce sujet :

Inquiétude sur la volonté de l'Etat de réorganiser l'ensemble du système agricole, en privilégiant une gestion centralisée paradoxale au moment où l'Union européenne privilégie la gestion des filières par les interprofessions et où, par ailleurs les autres pays de l'Union favorisent une gestion réellement décentralisée de leur économie.

Inquiétude aussi face à la tentation d'utiliser les enveloppes nationales pour continuer à soutenir des productions sans marchés plutôt que d'encourager la promotion.

Inquiétude enfin sur ce qu'il est convenu d'appeler la gouvernance et qui voudrait uniformiser la gestion de nos filières, de notre recherche, de notre promotion, par des prélèvements nouveaux.

Ces transferts financiers de la viticulture vers le développement agricole, des filières viticoles largement exportatrices vers des filières agricoles moins performantes, vont clairement à l'encontre des intérêts et des performances de chacune de nos régions viticoles. Au moment où il est partout question de modernisation, ce serait une approche anachronique et à court terme de l'économie viticole.

Quand je dis ce serait, je veux dire que rien n'est encore arrêté. Nous avons eu une rencontre, Allan Sichel, Jean-Marie Garde et moi-même, la semaine dernière, avec M. le Ministre de l'Agriculture accompagné de M. Méric. Il me semble que le point de vue que j'exprime aujourd'hui devant vous a été entendu car il est basé sur le souci de l'efficacité économique à laquelle l'administration est de plus en plus sensible.

Restons cependant vigilants. Nous comptons sur le soutien actif des organisations nationales, du syndicalisme d'AOC et du négoce. A ce propos, je suis frappé de constater à quel point ni les collectivités locales, ni l'Etat ne prennent suffisamment en compte, dans le dynamisme de nos filières, le rôle prépondérant du négoce dans la valorisation de la production viticole.

La radicalité des réformes dans notre secteur d'activité n'a de sens que si leur impact sur la commercialisation de nos vins et sur les performances des entreprises commerciales sont pris en compte.

Je voudrais maintenant aborder un second thème auquel je sais les services de l'Etat très attachés : celui de la gestion de l'espace, de l'étalement urbain, du gaspillage des terres et de la destruction irréversible de terroirs et de paysages.

Monsieur le préfet a fort utilement organisé un colloque sur ce sujet au mois de décembre qui semble avoir enfin réveillé les consciences locales. Pour notre part, depuis plusieurs mois, nous avons créé une commission Terroir à laquelle participent activement les services de l'Etat, du Conseil général, le Sysdau, Viniflor, l'INAO, la Chambre d'agriculture ainsi que les fédérations professionnelles.

Chacun comprend bien que ce sujet est essentiel. On ne peut laisser à l'initiative de chaque commune et sans aucune coordination un tant soit peu planifiée le soin de dessiner l'espace girondin de demain.

Nous venons de rédiger une charte des terroirs viticoles qui s'inscrira dans un document plus large en cours de publication par la Chambre d'agriculture :

- Nous allons rapidement financer la mise à niveau de la cartographie viticole disponible.
- Nous allons aussi sensibiliser le grand public à la préservation des espaces viticoles par un jeu concours.
- Enfin et je le dis avec détermination, nous n'hésiterons pas à saisir les tribunaux chaque fois que ce sera nécessaire, comme nous le faisons actuellement à l'encontre du projet de PLU de Cadillac.

C'est donc avec beaucoup de satisfaction que nous venons d'enregistrer l'accord passé entre majorité et opposition au sein de la CUB et les déclarations de certains de ses élus indiquant leur volonté de voir enfin la Communauté urbaine respecter ses obligations au regard de la loi SRU. En effet, si nous voulons maîtriser la spéculation foncière qui explique en partie l'étalement urbain, encore faut-il que la CUB se donne les moyens d'accueillir ses salariés.

Enfin, la crise alimentaire mondiale montre que le gaspillage de l'espace par une urbanisation débridée ne peut plus être un modèle de développement acceptable.

Je dirai un mot du bilan carbone lancé par le CIVB : c'est la preuve du souci constant de notre filière de répondre aux enjeux écologiques. Cela permettra aussi, au terme de ce bilan, d'ouvrir des pistes de réflexion sur des économies à réaliser et des pratiques moins gourmandes en termes d'énergie ou de rejet.

Tout ceci doit s'inscrire dans le cadre d'une démarche prospective. Mon prédécesseur avait fait inscrire dans les nouveaux statuts du CIVB la réalisation d'un plan de développement à cinq ans.

Il ne s'agit pas de nous livrer à quelques spéculations quantitatives qui sont en général démenties par les faits, mais de se projeter résolument dans l'avenir pour donner des repères à nos professionnels et aux collectivités.

Ce travail a été entamé sous l'impulsion d'Allan Sichel. Il portera sur l'ensemble des enjeux d'une filière aussi complexe que la nôtre : recherche, adaptation technique, financière, promotionnelle et organisationnelle au sein de la région.

Notre prochain rendez-vous est celui de « Bordeaux Fête le Vin » dont nous assurons, en partenariat avec la ville, l'essentiel du financement. Là encore, le monde du vin de Bordeaux a conscience d'investir dans la notoriété de la capitale de la Gironde et de l'Aquitaine. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons décidé de soutenir la candidature de Bordeaux, ville européenne de la culture en 2013, au titre des entreprises porte parole...

Avant de conclure, je voudrais remercier Mme Tarby, présidente de « Vin et société » d'avoir bien voulu nous rendre visite. Elle va nous entretenir des actions menées par cette association qui rassemble l'ensemble des organisations professionnelles du vin. Cette action est plus que jamais nécessaire.

Je vous remercie de votre attention.

Alain Vironneau